QUE FAIT L'EUROPE POUR LE PATRIMOINE CULTUREL ?

Notre continent possède un patrimoine culturel très riche que l'Union européenne tente de valoriser et de préserver.

LE PATRIMOINE CULTUREL C'EST QUOI ?

Le patrimoine culturel désigne les biens communs ayant une valeur historique ou artistique importante.

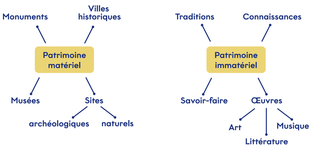

TOP 5 DES PAYS AVEC LE PLUS DE SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

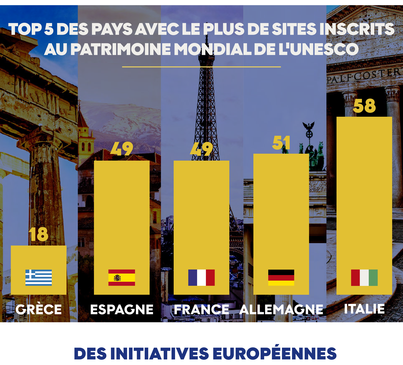

DES INITIATIVES EUROPÉENNES POUR VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Créée pour la première fois en France en 1984, l'initiative s'est rapidement propagée dans toute l'Europe. Elle permet aux citoyens de découvrir un patrimoine riche et divers, bien souvent caché le reste de l'année.

LE PRIX EUROPÉEN DU PATRIMOINE CULTUREL

Chaque année, la Commission européenne et Europa Nostra, la fédération européenne pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel, récompensent des réalisations.

28 lauréats en 2023 dont 4 français

- Hôtel de la Marine à Paris
- Études scientifico-archéologiques pour la préservation d'Erevouk entre l'Arménie et la France
- ACTA VISTA à Marseille, acteur de l'inclusion par le patrimoine
- Charpentiers sans Frontières à Paris

LE LABEL DU PATRIMOINE EUROPÉEN

Depuis 2013, ce label a été attribué à 60 sites témoins de l'héritage européen. Choisis pour leur valeur symbolique, ils représentent les valeurs, l'histoire, l'intégration et les idéaux européens. Cinq se situent en France :

Le saviez-vous ?

2018 a été consacrée Année européenne du patrimoine culturel.

Objectif : mettre en avant l'importance économique, sociale, historique du patrimoine culturel européen.

12,8 millions de participants	**23 000 événements organisés**	**37 pays participants**

Cette année a débouché sur la création d'un **cadre européen d'action en faveur du patrimoine culturel**. Il propose que le patrimoine culturel soit pris en compte dans les autres politiques de l'UE, parmi lesquelles : le tourisme, la politique régionale, la durabilité, l'enseignement ou encore la protection et la conservation de la nature.

DES FONDS EUROPÉENS POUR PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE CULTUREL

Europe Créative

La principale source de financement européen pour les secteurs culturels et créatifs.

Creative Europe

Europe Créative peut financer des **projets de coopération européenne**, des **plateformes**, des **réseaux** ou encore participer à la mobilité des professionnels dans le domaine du patrimoine culturel.

Horizon Europe

L'outil européen pour financer la recherche et l'innovation.

horizon europe
Le programme-cadre européen de recherche et d'innovation

Parmi les priorités du Cluster 2, figurent ainsi "la protection, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel européen". Le programme finance des **innovations** qui peuvent permettre de **protéger le patrimoine** et de le **restaurer**.

Erasmus+

Le programme européen pour l'éducation et la jeunesse.

Erasmus+

Erasmus+ propose des financements pour des **projets de coopération**. En 2018, lors de l'Année européenne du patrimoine culturel, 92 millions d'euros ont financé 965 projets dans ce domaine.

Citoyens, égalité, droits et valeurs

Le programme européen en faveur des valeurs européennes.

PROGRAMME CERV
CITOYENS, ÉGALITÉ, DROITS ET VALEURS

Celui-ci consacre une part importante de ses fonds au patrimoine culturel au titre de la "**mémoire**". Il propose également des projets de **jumelages entre villes**.

Fonds européen de développement régional (FEDER)

Le principal fonds de la politique régionale de l'UE.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Une part importante des montants peuvent être alloués à la **création d'emplois** sur les sites du patrimoine culturel ainsi qu'à l'**attraction des visiteurs**.

Interreg : les fonds pour la coopération transfrontalière. Financé par le FEDER, Interreg finance également de nombreux projets en faveur du patrimoine culturel commun.

Sources : Ministère de la Culture, Commission européenne, Relais Culture Europe

Juin 2023

toute l'europe
Comprendre l'Europe